

GLOTTOPHOBIE Discrimination basée sur certains traits linguistiques

La **glottophobie** désigne une discrimination linguistique, c'est-à-dire le fait d'exclure un individu ou une population pour une appropriation de la langue qui s'éloigne des normes.

La glottophobie repose elle sur une idéologie du langage qui n'accepte qu'une forme correcte, considérée supérieure. Les autres façons de parler, en particulier lorsqu'elles font intervenir des accents, sont alors jugées inférieures et sont source de honte.

Qui a inventé le terme glottophobie ?

L'inventeur du terme glottophobie, Philippe Blanchet, y revient. Un Français sur deux estime parler avec un accent, selon un sondage IFOP publié en janvier 2020.

Comment s'appelle le fait de se moquer d'un accent ?

Explications. C'est une phobie made in France qui porte un nom : la glottophobie.

Sa signification est simple : il s'agit du rejet catégorique d'une langue, d'un dialecte, d'un accent, d'une façon singulière de s'exprimer ou de communiquer... C'est une discrimination polymorphe.

C'est quoi la discrimination linguistique ?

Le harcèlement lié à la langue ou à l'accent peut être une forme de discrimination fondée sur l'ascendance, le lieu d'origine, l'origine ethnique ou, dans certaines situations, la race, en contravention du Code.

La discrimination fondée sur l'accent est interdite en France, à la suite d'une modification du code pénal à l'Assemblée nationale. Pas banal dans un pays où un purisme souvent outrancier fait partie de l'arsenal des élites parisiennes pour conforter leur pouvoir.